

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Conflit homme-éléphant : pour un meilleur suivi des compensations des victimes

SCOM
Libreville/Gabon

Le ministre des Forêts, Pr Lee White, était dernièrement à Kango, le chef-lieu du département du Komo, au chevet d'une cultivatrice victime d'attaques des pachydermes. Objectif : toucher du doigt les dégâts causés aux cultures et y apporter des solutions pérennes. L'activité du membre du gouvernement entre dans le cadre de l'atténuation et du suivi de la gestion du conflit homme-éléphant (CHE) au Gabon.

Et le ministre chargé de l'Affectation des terres de confier : "Nous sommes ici pour trouver des solutions à ce phénomène, qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre pays. Je suis venu rencontrer une maman qui cultive de la banane et dont la plantation a été détruite par des éléphants. L'une des solu-

tions envisagées pour remédier à cette problématique – hormis la construction des barrières électriques adaptées aux pratiques culturelles des communautés locales – est de mettre en place un logiciel qui va nous permettre de cartographier avec précision et efficacité les plantations et l'ensemble des dégâts causés par les éléphants. Ce logiciel sera déployé à travers le Gabon et permettra un meilleur suivi des compensations des victimes."

Pour mémoire, au terme des assises nationales sur la gestion du CHE de décembre 2021, le gouvernement a prévu une enveloppe budgétaire de 2 milliards de francs dans la loi de finances 2022 pour régler ce problème de manière efficace. Aussi, une base de données a-t-elle été créée pour faciliter l'évaluation des dégâts et assurer la transparence dans la collecte des informations sur le terrain.



Un instantané des orientations données par le membre du gouvernement.

Le membre du gouvernement a clos sa sortie dans le parc à bois d'Ekouk et dans la zone

agricole à forte productivité (ZAP). Il voulait jauger le contrôle des activités fores-

tières sur site et s'assurer de l'application des réglementations y relatives.

Le clin d'œil de

lybek



Loïse Tamalgo nouveau délégué général d'Eramet Afrique

GMNN
Libreville/Gabon

"EN complément de ses fonctions au Gabon, Loïse Tamalgo est nommé délégué général d'Eramet en Afrique à compter du 1er février 2022", a annoncé lundi, un communiqué du Groupe Eramet.

Basé à Libreville, le nouveau délégué devra collaborer avec Kleber Silva, directeur général adjoint en charge de la Division mines et métaux et Virginie de Chasse, directrice développement durable et engagement d'entreprise. Le communiqué indique aussi que le nouveau délégué général d'Eramet pour le continent africain aura pour mission de soutenir le développement des activités des filiales au Gabon, au Sénégal et au Cameroun.

Il garde, toutefois, ses fonctions



Loïse Tamalgo, délégué général Eramet.

actuelles au Gabon auprès de Comilog et de Setrag, dans le cadre du partenariat entre Eramet et l'État gabonais, renforcé en 2020 par la création de deux fonds RSE destinés à financer de nouveaux programmes au profit des popu-

lations du pays. Il supervise également les affaires publiques au Sénégal et représente le groupe Eramet dans les pays d'exploration en Afrique aux côtés du Département exploration et nouveaux projets.